

1 - DEFINITION Les termes débutant par une majuscule au sein des présentes, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, auront la signification qui leur est donnée ci-après :

Abonnement : Désigne l'une des offres d'abonnement commercialisées par SOIE DIVINE ;
CGV ou Conditions Générales de Ventes : Désigne les présentes conditions générales de ventes, lesquelles sont acceptées par le Client sans réserve avant la validation de sa Souscription ;
Client : Désigne le client ayant procédé à la Souscription d'un abonnement ;
Souscription : Désigne la souscription à un abonnement effectué par le Client auprès de SOIE DIVINE ; la Souscription ne peut intervenir que pour une exécution en France Métropolitaine ; toute souscription nécessitant une exécution hors France métropolitaine (notamment livraison hors France Métropolitaine) devant faire l'objet de conditions dérogatoires (notamment s'agissant de la livraison, des frais de livraison) discutées et formalisées entre SOIE DIVINE et le Client.
Prix : Désigne le prix dû par le Client à SOIE DIVINE au titre de sa Souscription ;
Prix des Abonnements : Désigne le prix en vigueur des Abonnements commercialisés par SOIE DIVINE ; ces prix sont évolutifs à la seule discrétion de SOIE DIVINE ;
Produit(s) : désigne les produits commercialisés par SOIE DIVINE, contenus dans le coli reçu par le Client au titre de son Abonnement.

Site Internet : Désigne le site internet accessible depuis l'adresse URL : www.soiedivine.fr
SOIE DIVINE : Désigne la société COMME J'AIME, société par actions simplifiée, au capital social de 693200 euros, RCS Nanterre 523 048 056, dont le siège social est situé 4 rue Raspail, 92300 LEVALLOIS PERRET n° TVA Intracommunautaire : FR12523048056

2 – OBJET DES CGV – CHAMP D'APPLICATION DES CGV

Les présentes ont pour objet de définir les termes et conditions applicables aux offres d'Abonnement. Les CGV s'appliquent à toute Souscription par le Client - dont le contenu a valeur contractuelle entre le Client et SOIE DIVINE - et à l'exclusion de toutes autres conditions de ventes ou document ou correspondances échangées.

3 – ACCEPTATION ET OPPOSABILITE DES CGV – EVOLUTION DES CGV

Les CGV sont opposables au Client et ont pleine valeur contractuelle entre les Parties à compter de sa Souscription depuis le Site Internet; le Client doit accepter dans le cadre de sa Souscription et préalablement à la validation de cette dernière les présentes après les avoir lues attentivement, faute de quoi aucune Souscription ne pourra intervenir. Toute tolérance ou renonciation exceptionnelle dans l'application de tout ou partie des présentes, ne saurait valoir modification des présentes CGV qui demeureront pleinement applicables, ni être susceptibles de créer un droit quelconque. La mise à jour des Conditions Générales de Ventes pourra intervenir à tout moment à la discrétion de SOIE DIVINE, la version applicable à toute vente au Client demeurant néanmoins la version en vigueur à la date de sa Souscription.

4 – SOUSCRIPTION ET ABONNEMENT – DISPONIBILITE DU/DES PRODUIT(S) – GARANTIE SATISFAIT OU REMBOURSE

4.1. Les Souscriptions sont effectuées par le Client directement depuis le Site Internet. Le Client peut souscrire un Abonnement bimestriel lui permettant de recevoir un colis comprenant les produits indiqués et décrits sur le Site Internet ; l'Abonnement est reconductible tacitement de mois en mois à la date anniversaire de la Souscription. Si le Client souhaite interrompre les envois, il devra en informer le service clients par téléphone ou par mail jusqu'à 5 jours précédant l'expédition suivante (et dont la date lui est communiquée par mail);

4.2. La Souscription est conditionnée à l'état de disponibilité en stocks. Toute indisponibilité intervenant après validation de la Souscription sera indiquée au Client et ce dernier sera informé du délai d'attente pour que le Produit soit de nouveau disponible.

4.3. Le Client bénéficie d'une garantie *satisfait ou remboursé* sur son premier colis lui permettant d'obtenir le remboursement du Prix acquitté au titre du premier mois de Souscription sous condition préalable d'avoir renvoyé à ses frais les produits contenus dans son colis sous un délai de trente jours à compter de la Souscription ; les produits doivent être renvoyés même si les contenants (pot, tube ou autre) ont été entamés/consommés dans le cadre de l'essai de satisfaction. Pour exercer son droit de remboursement à ce titre, le Client doit contacter le service client qui procédera à la résiliation de sa souscription et lui indiquera les modalités pratiques pour le renvoi des contenants. La garantie *satisfait ou remboursé* n'est exercable qu'une fois par client (et ne sera donc pas exercable lors de toute nouvelle souscription par le Client en ayant déjà bénéficié).

5 – PRIX – PAIEMENT – FACTURATION – RESERVE DE PROPRIETE

5.1. Les Prix des Abonnements sont indiqués en Euros (€) et s'entendent toutes taxes comprises (TTC) ; SOIE DIVINE est libre de modifier les Prix à tout moment et à sa seule discrétion, le Prix dû par le Client au titre de sa Souscription demeurant toutefois celui en vigueur lors de la validation de sa Souscription. Les Prix des Abonnements étant soumis à la TVA française, tout changement du taux légal de cette Taxe sera répercuté (et sur le Prix acquitté par le Client au titre des échéances ultérieures de son Abonnement en cas de reconduction tacite) à la date d'entrée en vigueur du nouveau taux. Le Prix de la Souscription est indiqué au Client lors de sa Souscription ; le Client n'aura aucun frais de logistique, de traitement et de livraison facturés à sa Souscription.

5.2. Le Paiement du Prix s'effectue à la Souscription ; en cas de reconduction tacite, le Prix sera acquitté par mensualité aux mêmes jours que le jour du mois de Souscription.

5.3. A l'issue de sa Souscription des Produits sur le Site Internet dans les conditions définies à l'article 4 et après parfait paiement et encaissement du Prix, le Client recevra par courrier électronique la confirmation récapitulant le contenu de sa Souscription. Les factures correspondantes aux paiements des colis sont transmises dans les colis livrés. Il appartient au Client de conserver lesdites factures en cas de besoin de preuve.

6 – LIVRAISON – TRANSFERT DES RISQUES – FRAIS DE LIVRAISON – DELAIS DE LIVRAISON – LIVRAISON NON CONFORME

6.1. Toute livraison au Client ne pourra intervenir que si le Client est parfaitement à jour de ses paiements mensuels du Prix. La livraison des Produits commandés interviendra par l'intermédiaire des services des transporteurs choisis par SOIE DIVINE. La livraison interviendra à l'adresse renseignée par le Client lors de la Souscription, laquelle doit impérativement se trouver en France Métropolitaine. Le Client devra fournir à cette occasion toute information utile permettant au transporteur la parfaite livraison, SOIE DIVINE ne pouvant être responsable de toutes conséquences (notamment frais de réexpédition) en cas de livraison rendue impossible par le fait d'une information incomplète ou erronée. Chaque livraison est réputée effectuée dès mise à disposition du colis auprès du Client, matérialisée par le système de contrôle utilisé par le transporteur. En cas d'absence du Client lors de la livraison, un avis de passage sera déposé dans sa boîte aux lettres ou envoyé par email. Le Client disposera alors de 10 jours pour aller le retirer à La Poste ou pour contacter le transporteur. En cas de dépassement de ce délai, le Colis sera renvoyé à SOIE DIVINE. Les frais d'une nouvelle réexpédition éventuelle seraient à la charge du Client. En cas de changement d'adresse, il appartient au Client de le notifier sans délai au Service Client de SOIE DIVINE. Par exception, SOIE DIVINE pourra accepter de livrer ses produits hors France Métropolitaine, après passage d'un accord particulier sur les conditions de paiement et de livraison (délais, prix...), les dispositions de l'article 7 des C.G.V n'étant applicables qu'aux livraisons en France Métropolitaine.

6.2. Le transfert des risques au Client sur les Produits commandés intervient à compter de la réception des Produits par le Client.

6.3. Sauf condition particulière convenue avec le Client lors de la Commande, la livraison des Produits devra intervenir dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de la Souscription. Le dépassement de ce délai n'entraînera pas de plein droit l'annulation de la Souscription ou la livraison des Produits n'ayant pas été livrés dans les délais. En cas de retard, le Client doit consulter le site Internet du transporteur. Si La Poste ou le transporteur indique n'avoir aucune trace du colis, le Client doit alors contacter le service Clients de SOIE DIVINE qui mènera une enquête. Si le colis n'est pas retrouvé, le Client devra enjoindre SOIE DIVINE d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par un écrit sur un autre support durable. Si la livraison n'est toujours pas intervenue dans ce délai, le Client pourra procéder à la résolution de la Souscription des Produits non-livrés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : 30, rue Horace 59650 Villeneuve d'Ascq ou par un écrit sur un autre support durable à l'adresse précitée. L'annulation ne portera dans cette hypothèse que sur les Produits non-livrés et non sur la Souscription à son Abonnement. Le Client sera remboursé des sommes acquittées au titre des Produits non-livrés dans les 14 jours suivant la réception dudit avis d'annulation conformément à l'article L. 216-3 du code de la consommation.

6.4. Le Client doit vérifier les expéditions à l'arrivée et noter sur le bordereau de livraison toutes réserves qui apparaîtraient justifiées, voire refuser le colis, si celui-ci semble avoir été ouvert ou s'il porte des traces manifestes de détérioration. Il doit en aviser le Service Client de SOIE DIVINE, en priorité par téléphone, dans les dix jours ouvrables suivant la livraison des Produits; au-delà, aucun remboursement ne pourra intervenir.

7 – DROIT DE RETRACTATION

Le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter du lendemain de la réception du 1er colis pour se rétracter en utilisant le formulaire de rétractation ci-après ou par mail ou courrier adressé au Service Client (article 10) et retourner son colis au Service Retour Colis SOIE DIVINE à l'adresse suivante : Toutpack, 11 rue de la Bergerie 27600 Gaillon. Les frais de port de retour du colis restent à la charge du Client. Pour être remboursé du montant de sa Souscription, le client doit retourner l'intégralité de son colis dans un état neuf.

SOIE DIVINE procédera au remboursement soit par virement bancaire, soit par chèque dans un délai maximal de 14 jours à compter de la connaissance de l'exercice du droit de rétractation. Toutefois, SOIE DIVINE pourra différer le remboursement jusqu'à réception du colis retourné ou jusqu'à ce que le consommateur ait fourni une preuve de l'expédition de ces biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Il est précisé qu'en cas d'utilisation des Produits composant le programme, le Client sera redevable d'une partie du prix, proportionnelle au prix total convenu dans le contrat. Par ailleurs, le Client demeure responsable de la dépréciation des biens résultant de manipulations des biens autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ces biens. Si les conditions de remboursement n'étaient pas réunies (exercice du droit de rétractation hors délai), SOIE DIVINE tiendrait le colis à disposition du client pendant 30 jours.

8 – PAIEMENT – CLAUSE RESOLUTOIRE – RESERVE DE PROPRIETE

Le 1er envoi sera réglé par carte bancaire. Ce mode de paiement sera utilisé pour les paiements de colis suivants. La carte bancaire sera débitée au moment de l'expédition des Produits et au plus tard 15 jours plus tard. A défaut de règlement, à leur échéance, des sommes dues et 8 jours après mise en demeure non suivie du paiement intégral, SOIE DIVINE pourra résilier l'Abonnement. SOIE DIVINE demeure propriétaire des Produits jusqu'à complet paiement des sommes dues par le Client au titre de son échéance d'Abonnement concernée par lesdits Produits.

9 – GARANTIE – GARANTIE DE CONFORMITE – GARANTIE DES VICES CACHES

SOIE DIVINE garantit la qualité des produits vendus à la préparation desquels le plus grand soin est apporté. Elle ne saurait cependant être tenue pour responsable des dommages de toute nature qui pourraient résulter de la mauvaise utilisation des produits et notamment de leur utilisation au-delà de la période après ouverture (PAO) figurant sur leurs emballages ou d'une mauvaise conservation. Le Client bénéficie de la garantie légale de conformité au sens de l'article L217-4 et s. du code de la consommation. Il bénéficie à ce titre d'un délai de deux ans à compter de la délivrance pour agir et pourra solliciter le remplacement du produit. Il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité dans la première année suivant la délivrance. La garantie s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuelle. Le Client bénéficie de la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil et peut choisir, en cas de vice caché avéré, d'opter entre la résolution de la vente ou une réduction du prix. Les garanties doivent être exercées auprès du Service Client (article 10).

Reproduction des dispositions légales (L217-4, -5 et -12 c.cons.) : Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Le bien est conforme au contrat : 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

10 - SERVICE CLIENTELE

Toute question relative à une Souscription ou à la livraison des Produits commandés devra être exprimée auprès de SOIE DIVINE par mail serviceclients@soiedivine.fr ou par lettre postale 30, rue Horace - 59650 Villeneuve d'Ascq.

11 – RESPONSABILITE – FORCE MAJEURE

11.1 Le Client est seul responsable des conséquences que pourront avoir toutes erreurs ou imprécisions d'informations communiquées lors de sa Souscription sur le Site Internet (notamment son identité, son adresse de livraison, son adresse mail etc...) sur le contenu ou l'exécution de la Souscription. Dans une telle hypothèse, SOIE DIVINE ne pourra notamment être responsable en cas de livraison défaillante, d'impossibilité de livraison ou de livraison tardive. SOIE DIVINE ne pourra jamais être responsable ou inquiétée au titre des conséquences quelles qu'elles soient (préjudices corporels ou matériels notamment...) d'un mauvais usage ou d'une mauvaise conservation du Produit. Le Client a la garde de la chose et il lui appartient de respecter parfaitement les conditions de conservation et d'ouverture, SOIE DIVINE ne pouvant être responsable de quelque conséquence résultant du non-respect de cette conservation ou utilisation adéquate.

11.2 Aucune responsabilité ne sera encourue par les parties en cas d'inexécution totale ou partielle de leurs obligations qui serait due soit à un cas de force majeure au sens de la loi et de la jurisprudence française, soit à l'autre partie, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat (en particulier en cas de blocage des moyens de transports ou des réseaux de télécommunication).

12 - DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la conclusion de sa Souscription sur le Site Internet dans les conditions de l'article 5 ou dans le cadre de la création de son compte sur le Site Internet, le Client est amené à communiquer des données personnelles le concernant collectées par SOIE DIVINE. Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification ou d'opposition de ses données personnelles transmises en adressant toute demande en ce sens par mail à l'adresse suivante : donnees@soiedivine.fr ou à l'adresse postale suivante : 30, rue Horace - 59650 Villeneuve d'Ascq ; vous pouvez prendre connaissance de la politique de protection de données personnelles pour en savoir plus sur vos droits et notamment comment nous traitons et sécurisons vos données personnelles. Vous disposez d'un droit à vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition BLOCTEL si vous souhaitez ne pas faire l'objet de démarchage téléphonique (art. L223-2 du code de la consommation).

13 - PROPRIETE INTELLECTUELLE – LIENS HYPERTEXTES

SOIE DIVINE est propriétaire de tous les droits de propriété industrielle attachés à SOIE DIVINE, notamment sur les marques, modèles et brevets. Toute reproduction, représentation, modification, adaptation de ces droits est strictement interdite et constitue une contrefaçon. SOIE DIVINE est propriétaire du Site Internet et de tous ses éléments protégés par un droit de propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de l'un de ces éléments est interdite et constitue une contrefaçon. Des liens hypertextes sur le Site Internet peuvent renvoyer vers d'autres sites que celui de SOIE DIVINE. SOIE DIVINE dégage toute responsabilité dans le cas où le contenu de ces sites contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires.

14 - STIPULATIONS – DROIT APPLICABLE – ELECTION DE DOMICILE – LITIGE

14.1 La nullité, la réputation non-écrite, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité de l'une quelconque des stipulations des présentes n'emporte pas de conséquences sur les autres stipulations, qui conserveront tous leurs effets.

14.2 Les CGV et la commande sont soumises au droit français, à l'exclusion de toute autre législation. Pour l'exécution des présentes ainsi que de leurs suites et sauf s'il en est disposé autrement, le Client élit domicile à l'adresse qu'il aura renseignée lors de la Souscription et s'assurera du suivi postal en cas de déménagement.

14.3 En cas de litige relatif à la Souscription, à l'interprétation ou l'exécution des présentes et de leurs suites, les Parties tenteront de trouver un accord amiable avant tout différend judiciaire. Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation CNPM-MEDIATION-CONSOMMATION dont nous relevons par voie postale : CNPM-MEDIATION-CONSOMMATION 27, avenue de la Libération 42400 SAINT CHAMOND ou directement sur le site : cnpm-mediation-consommation.eu. Tout litige judiciaire sera porté devant le Tribunal matériellement et territorialement compétent.

Formulaire de rétractation (valable uniquement pour le 1er colis) :
 A renvoyer complété par courrier à : SOIE DIVINE 30, rue Horace - 59650 Villeneuve d'Ascq
 Je vous notifie par la présente ma rétractation du programme SOIE DIVINE :

Date de la commande: []/[]/[]/[]/[]/[]

N° Client : _____ Nom et Prénom : _____

Date : _____ Adresse : _____ Signature : _____

Service Clients SOIE DIVINE :

- Téléphone : 03 66 06 03 33
- Internet : serviceclients@soiedivine.fr
- Courrier : 30, rue Horace – 59650 Villeneuve d'Ascq

Service Retour Colis SOIE DIVINE :
 Toutpack 11, rue de la Bergerie 27600-Gaillon